

INSTITUT
ROMAND
D'ETUDES
FIDUCIAIRES ■

IREF

AV. DES BAUMETTES 11

1020 RENENS

TEL 021/671 30 25

FAX 021/671 30 26

INFO@IREF.CH

WWW.IREF.CH

SÉMINAIRE

REMISE À NIVEAU SUR LA POURSUITE POUR DETTES ET LA FAILLITE

16 septembre 2009

**CENTRE DE CONGRÈS LA MARIVE
YVERDON**

TREUHAND
FIDUCIAIRE | SUISSE
FIDUCIARI

Remise à niveau sur la poursuite pour dettes et la faillite

08h30 – 09h00 Accueil

09h00 – 10h30 **Quelques éléments statistiques** (15 min.)

Rappel des principes généraux (30 min.)

Historique, organisation, accès aux registres, fors, feries, suspensions.

La poursuite ordinaire (45 min.)

Réquisition de poursuite, l'opposition, l'annulation de l'opposition.

10h30 – 11h00 Pause

11h00 – 12h15 **La saisie** (45 min.)

L'exécution de la saisie (biens saisissables et insaisissables, les devoirs du débiteur et des tiers, la procédure de revendication).

L'acte de défaut de biens après saisie et faillite (15 min.)

Les effets, le non retour à meilleure fortune, la prescription, la cession, le rachat

12h15 – 14h00 Pause repas

14h00 – 15h15 **La faillite & le concordat** (90 min.)

La commination de faillite, la faillite sommaire, la faillite ordinaire, la faillite suspendue pour défaut d'actif, la déclaration d'insolvabilité, le concordat ordinaire et abandon d'actif.

15h15 – 15h30 Pause

15h30 – 16h15 **Suite de l'exposé sur la faillite & le concordat**

16h15 – 16h45 **La requête de prise d'inventaire** (30 min.)

For de l'action, conditions, exécution, validation.

Conférenciers **Olivier Chollet**

Préposé à l'office des poursuites Genève, porteur du brevet de préposé aux poursuites et aux faillites délivré par le Tribunal Cantonal Vaudois

Roger Page

Préposé à l'office des poursuites de la Sarine à Fribourg, porteur du brevet de préposé aux poursuites et aux faillites délivré par le Tribunal Cantonal Vaudois

PARTICIPATION

La participation limitée à certains sujets n'est pas admise. L'inscription est cependant transmissible.

DÉLAI D'INSCRIPTION ET DE PAYEMENT

Le délai d'inscription expire le 7 septembre 2009. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation. Le paiement est dû au plus tard deux semaines avant le séminaire, sous peine d'invalidation de l'inscription.

FINANCE D'INSCRIPTION

La finance d'inscription s'élève à CHF 500.– pour les membres FIDUCIAIRE|SUISSE / IREF et à CHF 750.– pour les non membres. Elle comprend les repas de midi, eau minérale, vin, café inclus et les boissons pendant les pauses.

DOCUMENTATION

Elle sera remise aux participants à leur arrivée.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de retrait avant le 7 septembre 2009, la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de CHF 250.–; après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et l'intégralité du paiement est dû.

LIEU DU SÉMINAIRE

Le séminaire se tiendra à la salle de la Marive, Quai de Nogent 1, 1401 Yverdon-les-Bains. A 5 minutes à pieds de la gare. Parking à disposition offert.

RESPONSABLE DU SÉMINAIRE

M. Dominique Ducry

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat de l'IREF
Téléphone: 021 671 30 25
E-mail: info@iref.ch

INSCRIPTIONS

En ligne sur www.iref.ch
ou par fax au: 021 671 30 26

BULLETIN D'INSCRIPTION SÉMINAIRE POURSUITE POUR DETTES ET FAILLITE

La Marive, Yverdon, le 16 septembre 2009

Inscriptions en ligne sur www.iref.ch

Peut être retourné également par FAX au N° **021 671 30 26**

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse privée: _____

Tél. privé: _____

Nom et adresse de l'employeur: _____

Tél.: _____

Télécopie: _____

E-mail: _____

Lieu, date _____

Signature: _____

Membre IREF / FIDUCIAIRE|SUISSE

Non membre IREF / FIDUCIAIRE|SUISSE

Je désire devenir membre de l'IREF
(part unique de co-fondateur de CHF 1000.-)